

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

EG HONDA
4,8% SUR CERTAINS MODÈLES
LÉVIS
833-2135

LUNDI 2 AOÛT 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 212
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04 TV.Q. 0.30

MONTRÉAL - OTTAWA 60c Plus T.P.S. TV.Q.

50c Plus T.P.S. TV.Q.

LE SPORT



Mikael Pernfors gagne les Internationaux de tennis

Les Internationaux de tennis du Canada ont couronné, hier après-midi, le plus improbable des héros, le Suédois Mikael Pernfors. **S-2**

LA RÉGION

Les Hurons mettent fin à l'occupation

Les Hurons-Wendat traditionalistes qui occupaient depuis le 24 juillet une portion de territoire situé dans la ZEC Batiscan-Nelson, ont levé leur campement. **A-2**

QUÉBEC

Québec veut faire construire 325 nouveaux logements

Le 19 août, des avis publics feront appel aux promoteurs pour qu'ils construisent 325 logements dans la partie est de l'Espace Saint-Roch. **B-1**

LE MONDE

La CEE portent à 15 % la fluctuation des monnaies

Les Douze ont décidé de porter à 15 % (contre 2,25 %) la marge de fluctuation autorisée pour les monnaies du Système monétaire européen. **A-8**

L'EDITORIAL

La médecine et ses gadgets ultramodernes

Les équipements ultramodernes dont se dotent nos hôpitaux ne doivent pas priver les malades des élémentaires soins de base. Il faut bien choisir ses priorités. **A-6**

MICHEL VASTEL

Des mandarins dans une porte-tambour

Gérard Veilleux a quitté RC parce qu'il refusait de la privatiser. Il ira à Power Corporation, en attendant de revenir diriger le gouvernement de Jean Chrétien. **A-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	B-5 et B-6
Automobiles	C-1 à C-3
Bridge	C-8
Décès	C-9
Éditorial	A-6
Horoscope	C-10
Le Monde	A-5 et A-8
Louis-Guy Lemieux	B-2
Michel Vastel	A-6
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Santé plus	B-7 et B-8
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui:
Ennuagement graduel ce matin. Nuageux avec possibilité d'une averse ou d'un orage en après-midi.
Max. : 26 ; min. : 18.



Demain: Une averse tôt en matinée. Ciel partiellement ensoleillé par la suite.
Max. : 25 ; min. : 18. **S-16**



Vacances de la construction 51 pertes de vie au Québec

QUÉBEC — Le district de Québec se distingue de triste façon cette année : pendant la seule période des vacances de la construction, la Sûreté du Québec y a enregistré dix accidents mortels dans lesquels 13 personnes ont péri. La Côte-Nord remporte la palme puisque aucun accident ne s'y est produit.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Au moment de mettre sous presse, le bilan de la Sûreté du Québec faisait état de 51 personnes décédées dans 41 acci-

dents, entre le vendredi 18 juillet, 18 h, et hier, 23 h 59. Ce bilan ne comprend donc pas la tragédie de Lac-Bouchette, qui a fait 20 victimes quelques heures avant le début officiel du long congé. Lors de la même période de l'an dernier, 45 per-

sonnes avaient trouvé la mort à la suite d'accidents, a précisé la SQ, qui doit émettre aujourd'hui un communiqué définitif à ce sujet.

Cette année pendant ces deux semaines, on ne compte que trois jours sans accident.

La SQ a enregistré huit accidents et 10 morts dans le district de Montréal : sept accidents et huit morts en Estrie ; quatre accidents et six morts en Abitibi-Témiscamingue et au Nouveau-Québec ; cinq acci-

dents et cinq morts en Outaouais ; trois accidents et trois morts dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ; deux accidents et trois morts à Trois-Rivières ; deux accidents et trois morts au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Par ailleurs, le bilan des morts accidentelles de la dernière fin de semaine, au Québec, s'élève à au moins sept victimes.

Frédéric Fortin, 18 ans, de Chibougamau, s'est noyé, vers 12 h 50 hier, dans le lac Nicaubau, situé dans le parc Chibougamau. La victime s'amusa avec des jeunes sur la rive du lac, quand elle a perdu l'équilibre, s'est frappé la tête, puis est tombée à l'eau.

Pascal Grenier, 17 ans, domicilié à Piopolis, près de Lac-Mégantic, a perdu la vie dans une collision frontale survenue hier après-midi sur la route 161, à Nantes, en Estrie.

Cindy-Jane Kitching, 19 ans, de Neufchâtel, a été tuée lorsque son véhicule a quitté la route 281 à la suite d'une embardée, tard dans la nuit de samedi. L'automobile a embouti un poteau et une clôture.

Un père et sa fille sont décédés dans un face-à-face survenu samedi vers 21 h 40, lorsque la moto sur laquelle ils prenaient place est entrée en collision avec une automobile sur la route 55 Sud, près de Drummondville.

Un jeune homme de 16 ans, Dario Dijioacchino, de Mont-

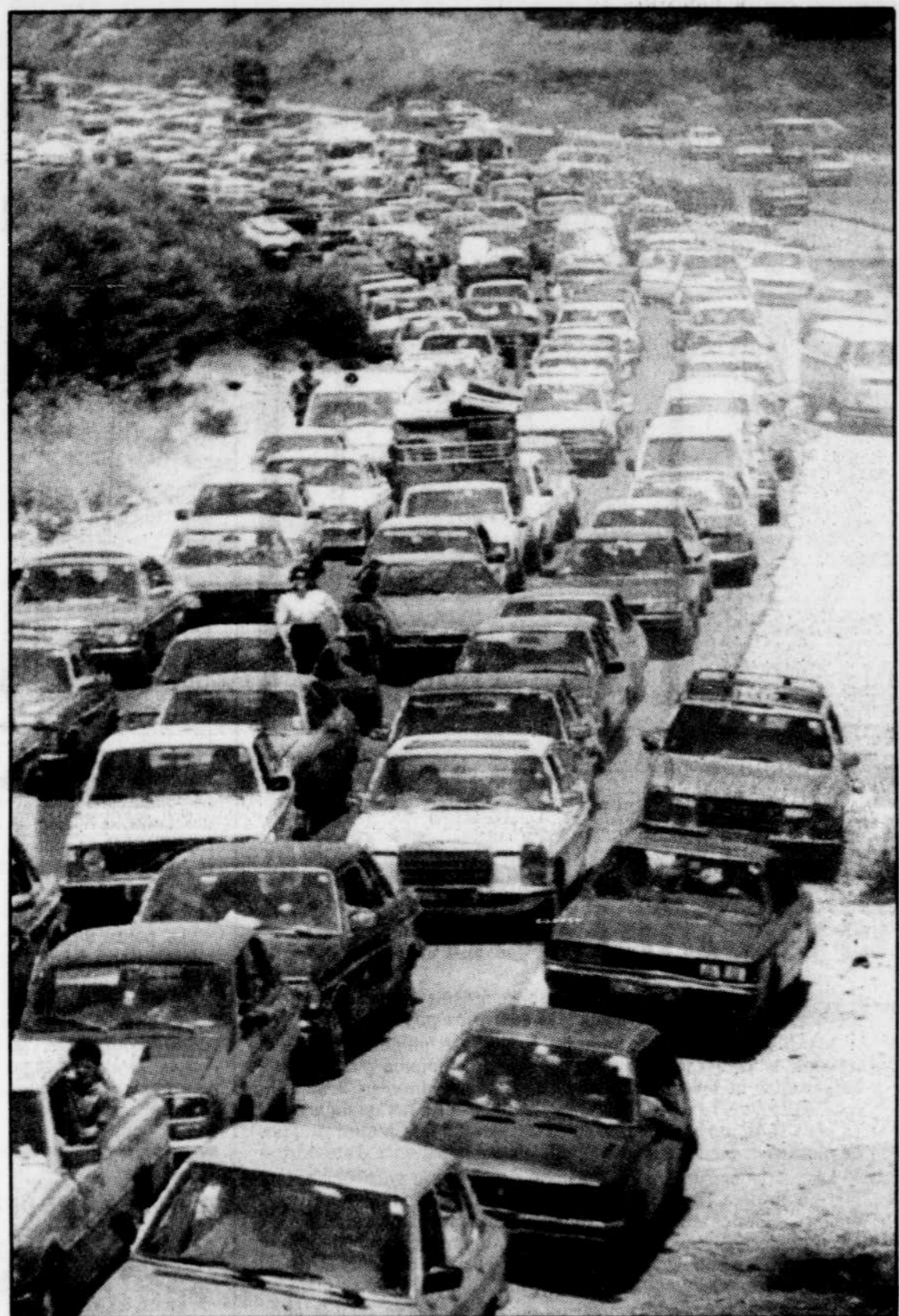
réal, s'est noyé samedi vers 14 h dans les eaux du lac Clair, à Chertsey, dans la région de Lanaudière. Il aurait été victime d'épuisement.

Normand Morin, de Sainte-Claire, a perdu la vie dans une collision survenue sur la route 277, samedi vers 7 h 45. Le conducteur de l'autre véhicule, blessé grièvement et soupçonné d'ivresse au volant, fait l'objet d'une enquête.

Aux frontières

Carl Létourneau, inspecteur au poste frontalier d'Armstrong, a indiqué que l'achalandage avait été très élevé depuis jeudi : entre 2000 et 3000 personnes à bord de plus de 1000 véhicules ont traversé quotidiennement la frontière à cet endroit. Hier soir, vers 21 h, les gens devaient patienter une quinzaine de minutes avant d'entrer au Canada.

Par contre, au poste de Lacolle, sur la route 15, Alain Surprenant ne signalait pas d'achalandage majeur. Il estimait à environ 10 000 le nombre de véhicules (environ 25 000 passagers) qui ont dû se soumettre au contrôle des douaniers, dans la seule journée d'hier. « Ça ressemble à l'an passé, note-t-il. Les vacanciers ont échelonné leur retour durant toute la semaine, plutôt que de revenir le samedi ou le dimanche. De plus, les conditions économiques ont fait que les gens ne passent plus nécessairement deux semaines complètes aux États-Unis, ils préfèrent y effectuer des séjours plus courts. »



Des milliers de réfugiés libanais sont retournés chez eux hier, à la faveur du cessez-le-feu en vigueur depuis la veille. On retrouvait des embouteillages monstres sur les routes du sud.

Les Libanais rentrent dans leurs villages

DJIBCHIT, Liban (Reuter, AFP, AP) — Des dizaines de milliers de réfugiés libanais, jetés sur les routes par sept jours de bombardements israéliens, sont retournés chez eux hier, à la faveur du cessez-le-feu en vigueur depuis la veille.

En un immense embouteillage de voitures, de bus, de tracteurs et de bicyclettes, plusieurs milliers du demi-million d'habitants ont pris d'assaut la route de la côte qui les ramène vers les 120 localités durement bombardées la semaine dernière.

À l'entrée du village de Djibchit, on s'arrête au bord de quatre cratères creusés dans le sol par des bombes de forte puissance, on retrouve des amis perdus de vue dans la panique de l'exode et on rend grâce à Allah pour leurs vies sauvées. Et puis on rentre chez soi, en larmes.

C'est le cas de Haniyeh Fahs, une femme de 60 ans qui constate l'étendue du désastre. « Nous n'avons jamais pensé que ça pourrait ressembler à ça. Ça ne s'est jamais produit avant, confie-t-elle, soutenue par un voisin. On ne dirait pas un champ de bataille, c'est com-

me après un tremblement de terre. »

Les dégâts infligés à Djibchit sont plus importants que lors de l'invasion israélienne de 1982, pires que lors d'une incursion de Tsalal en 1978, témoignent ses habitants.

Des représentants des autorités de la région comptent en dizaines de millions de dollars le coût de la reconstruction. À Djibchit, le quart des quelque 1200 habitations du village est détruit ou gravement endommagé, estiment les équipes de secours.

Le dernier bilan de la police libanaise établit à 140 le nombre de personnes tuées lors des bombardements israéliens et à au moins 496 celui des blessés.

La stratégie israélienne en échec

L'un des objectifs poursuivis par Israël, avait reconnu le premier ministre Yitzhak Rabin, était de contraindre à l'exode les populations du sud du Liban

pour amener le gouvernement libanais à frapper le Hezbollah implanté sur son territoire.

Pour seule réponse, Beyrouth a lié le désarmement de la milice pro-iranienne au retrait des forces israéliennes présentes dans le sud du pays, dans cette « zone de sécurité » définie par Israël après son désengagement partiel en 1985. Tard hier, il a néanmoins entrepris de déployer des troupes au Sud-Liban afin de neutraliser les activités des milices musulmanes.

La volonté affichée par le gouvernement israélien de retourner les sentiments des populations civiles à l'encontre des militants du Hezbollah semble avoir échoué.

Hier, le calme était total dans la région. Les combattants et responsables du Hezbollah pro-iranien, fer de lance de la résistance anti-israélienne, ont réintégré leurs positions abandonnées sous le feu ou jouxtant la zone occupée par l'État hébreu au Sud-Liban.

Pour leur part, les soldats israéliens s'en sont retirés.

L'Ontario s'entend avec ses employés

TORONTO (PC) - Les employés du gouvernement ontarien ont accepté hier des concessions contractuelles dans le cadre des efforts de la province de réduire sa masse salariale de 2 milliards \$.

Les détails de l'entente avec le Syndicat des fonctionnaires de l'Ontario n'étaient pas disponibles hier soir, mais elle signifie en bout de ligne une compression de 210 millions \$ de la masse salariale.

L'entente intervenue comprend des jours de congé sans solde mais minimise les pertes d'emplois et protège les services rendus au public, a déclaré au cours d'une conférence de presse Fred Upshaw, le président du Syndicat des employés de la Fonction publique de l'Ontario.

M. Upshaw a refusé de donner de plus amples détails sur la nature de l'entente, notamment au sujet d'un gel des salaires accepté par d'autres groupes d'employés gouvernementaux.

Il s'est borné à dire que son syndicat, qui compte 68 000 membres, avait été obligé de négocier avec le gouvernement, à défaut de quoi il se serait vu imposer des mesures touchant les salaires.

« Nous n'avons pas remporté une victoire, a-t-il déclaré, et nous ne sommes pas heureux. »

Les quelque 180 000 travailleurs de l'enseignement sont maintenant les derniers irréductibles à ne pas être inclus dans le contrat social ontarien.

L'objectif des compressions dans le secteur de l'éducation est de 425 millions \$.

À deux heures de l'échéance fixée à minuit, le gouvernement tentait toujours de convaincre l'Association des hôpitaux de l'Ontario de signer une entente qu'elle avait précédemment rejetée en vue de sabrer 470 millions \$ dans les dépenses de la santé.

La province a le pouvoir d'imposer une entente sans l'assentiment de l'association. « Ce sont d'intenses négocia-

tions », a déclaré le porte-parole gouvernemental David Wesley.

L'entente avec le syndicat des fonctionnaires amène à 650 000 le nombre de travailleurs qui sont parvenus à s'entendre avec le gouvernement, pour une réduction de 800 millions \$ de la masse salariale.

Le syndicat des fonctionnaires de l'Ontario, qui représente environ 68 000 employés provinciaux, dit que c'est à contrecoeur qu'il a négocié des concessions contractuelles.

« Nous n'aimons pas le processus. Cependant, on doit s'occuper de nos membres », a constaté le président Fred Upshaw.

Le gouvernement Rae a mis de l'avant un plan de compressions budgétaires appelé le contrat social. Pour chaque année du contrat de trois ans, le programme de réduction du déficit nécessite des compressions annuelles de 2 milliards \$ de la masse salariale de 43 milliards \$ des 900 000 fonctionnaires.

En abordant le sprint final des négociations, dimanche soir, la province avait signé quatre ententes sectorielles sur huit avec les employés provinciaux et municipaux, des services communautaires et des organismes publics.

Des accords partiels avaient aussi été conclus avec les travailleurs de la santé et des universités. Mais après la rupture des négociations samedi, il n'y avait plus aucun espoir de compresser de 50 millions \$ les dépenses des collèges communautaires.

Les syndiqués qui ne parviennent pas à conclure un accord avec la province se verront imposer pendant trois ans un gel salarial à compter d'aujourd'hui conformément à la Loi du contrat social.

La loi contraint également les fonctionnaires à prendre un maximum de 12 congés annuels non payés.

La législation n'a laissé aucun choix aux syndicats que celui de négocier des concessions, puisque de toute façon, le gouvernement néo-démocrate avait promis d'imposer des réductions.

ZEC Batiscan-Nelson

Les Hurons mettent fin à l'occupation

QUÉBEC — Les Hurons-Wendat traditionalistes qui occupaient depuis le 24 juillet une portion de territoire situé dans la ZEC Batiscan-Nelson, ont levé leur campement, hier, après avoir pu consulter un rapport que le ministère des Affaires indiennes avait remis au Conseil de bande, l'automne dernier.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Selon Michel Gros-Louis, porte-parole de ces traditionalistes de

Wendake (Village des Hurons), ce rapport donnerait raison aux Hurons et prouverait que la « réserve de Rockmont », un territoire de 9600 acres qui leur a appartenu

jusqu'en 1904, a été vendu illégalement. Ils revendiquent cette portion de territoire située dans la partie sud de la ZEC Batiscan-Nelson.

Jeudi, quelques représentants des traditionalistes ont rencontré trois des membres du Conseil de bande. « Nous avons enfin eu accès au rapport du ministère des Affaires indiennes, relate Michel Gros-Louis, et pu voir où en est

rendu le dossier. Il est entre les mains de Justice Canada qui devrait nous apporter une réponse d'ici la fin du mois de septembre. »

Les Hurons traditionalistes souhaitent obtenir la reconnaissance de leur nation dans le but de préserver le mode de vie ancestral et sa spiritualité. Ils refusent de reconnaître le Conseil de bande et voudraient créer une secon-

de réserve sur le territoire qu'ils revendiquent et ainsi participer à la naissance d'un village où ceux qui le désirent pourraient vivre selon le mode de vie traditionnel.

« Il reste beaucoup de chemin à faire pour en arriver là, admet Michel Gros-Louis. Mais nous entendons continuer à sensibiliser pacifiquement la population à la nécessité d'un territoire traditionnelle. »



Le père Émilien Tardif a attiré des milliers de personnes la semaine dernière à l'église de Saint-Roch.

Le Soleil, Patrice Laroche

Sans Jésus, le père Émilien Tardif ne guérirait même pas un mal de dents!

QUÉBEC — « Si Jésus me laissait seul, je ne guérirais même pas un mal de dents ! » Le père Émilien Tardif, ce Québécois pure laine de Saint-Zacharie de Beauce, est connu à travers le monde car il a le don de guérison. Il dit avoir vu des centaines de personnes guérir de leur maladie ; des aveugles, des sourds, des cancéreux et même des sidéens.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

En 1973, les médecins diagnostiquent une tuberculose pulmonaire aiguë chez le père Tardif. Alors qu'on lui prévoyait une convalescence d'un an, l'homme se rétablit en l'espace de quelques jours. « Je n'avais jamais vu une guérison de ma vie », affirme le missionnaire du Sacré-Coeur, ordonné prêtre en 1955 à Amos.

Par la suite, le père Tardif convoque des gens pour témoigner de sa guérison. Le tout fait boule de neige. Ce n'était plus des centaines, mais des milliers de personnes qui se rendent écouter Émilien Tardif.

Durant ces célébrations partout à travers les cinq continents, des guérisons de toutes sortes se seraient produites. Tant que le père ne sait d'ailleurs plus combien il en a réalisées depuis toutes ces années. « Je serais bien en peine de dire combien ! » En entrevue, le père Tardif se rappelle notamment d'une petite fille de huit ans du Zaïre, aveugle de naissance, qui s'est mise à crier durant la messe : « Je vois, je vois ».

Comme un spectateur

Pourtant, le père de 65 ans dit se sentir comme un spectateur. « Je prie pour les malades et je regarde ce que le Seigneur fait. Je n'ai pas de mérite », lance-t-il modestement. Le missionnaire, installé à Saint-Domingue, en république Dominicaine, souligne que c'est pendant et après l'Eucharistie que les plus belles guérisons surviennent. Selon lui, « ce n'est pas l'imposition des mains qui nous libère de nos souffrances, mais bien Jésus. Tout ça n'est pas naturel. Il s'agit plutôt d'un charisme. » En quelque sorte, Émilien Tardif dit se laisser guider par la foi qu'il éprouve pour Dieu. « C'est un don qui grandit, dans la mesure où on l'emploie. » L'Église catholique a

d'ailleurs reconnu le prêtre pour son charisme de prédication et d'évangélisation de la foi suivis de guérisons physiques.

Mardi soir dans l'église Saint-Roch, le prêtre fait une célébration. « J'avais la certitude dans mon cœur qu'un homme avec des béquilles allait se lever. » Un homme dans la vingtaine, atteint d'arthrose, s'est en effet levé, a laissé ses béquilles et a fait quelques pas. Le père Tardif lui a alors dit qu'à chaque jour, il devait faire cinq pas de plus. « Les malades sont contents, ils ont la patience d'attendre. »

La guérison d'une jeune Italienne de 17 ans a particulièrement marqué le père Tardif. « Elle avait une maladie des os très rare et était condamnée au fauteuil roulant. Pendant la messe, elle s'est levée et s'est mise à marcher. Ce fut un moment particulièrement touchant. » Un témoignage qu'on retrouve dans le deuxième livre du missionnaire, *Jésus est le Messie*, vendu à 200 000 exemplaires.

Quelque 1 200 000 exemplaires du premier livre qu'il a écrit, *Jésus a fait de moi un témoin*, paru en 1984, ont été vendus à travers le monde. Il a été traduit en 17 langues, dont le russe, le japonais et l'arabe. « C'est vraiment une surprise, indique le missionnaire, on avait risqué 10 000 exemplaires et ils sont disparus en moins d'un mois. » Dans ce volume, l'homme affirme qu'il y a trois types de maladies : celles du corps, du cœur et de l'esprit. Il y a deux façons d'y mettre fin, écrit-il, physiquement ou intérieurement.

Quand une guérison se produit, il ne s'agit pas nécessairement d'un miracle ; le père tient mordicus à faire la nuance. « On peut parler d'un miracle, lorsqu'il s'agit d'une maladie incurable et que le médecin ne peut plus rien faire. »

Sorcellerie

Le père Tardif dit ne pas avoir été trop accusé d'être un charlatan. Il a rencontré des difficultés, à Montréal, à la fin des années 1980. Sa visite faisait suite aux déboires du télévangéliste Pierre Lacroix. Un quotidien montréalais « a écrit des faussetés, des stupidités et a tourné ça au ridicule. Cela prouve que l'on n'est pas prophète en son pays ! », lance-t-il en riant.

Quant à la foi de la population, le père Tardif dit sentir à travers le monde un certain renouveau dans l'Esprit Saint. Renouveau moins présent chez les Québécois, pense-t-il. « Il y en a qui suivent plus les matchs de hockey que les réunions de prière, c'est un peu triste. »

Il refuse cependant de lancer la serviette et promet de continuer à prier pour nous tous de son île des Antilles.

Parc St-Malo
Voleur de cigarettes épinglé

QUÉBEC — Les policiers de Sainte-Foy, assistés de ceux de Québec, ont épinglé à l'aube hier un voleur de cigarettes pris en souricière sur la rue Joffre, dans le quartier Montcalm, et qui a par la suite tenté de fuir dans le parc industriel Saint-Malo, situé en contrebas.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

L'homme de 38 ans de Québec, récemment sorti de prison, a d'abord été pris en chasse après avoir dévalisé le supermarché Métro, du 3100, rue Laforêt à Sainte-Foy. Il a forcé une porte et s'est emparé de milliers de dollars de cigarettes. Le suspect aurait pu circuler sans problème dans la ville, n'eût été de la vigilance de deux policières qui ont croisé sa Ford Tempo, rapportée volée le 26 juillet à Québec. Un témoin avait également noté la présence du véhicule suspect dans les parages.

Une poursuite s'est engagée sur les rues Lavigerie et les boulevards Quatre-Bourgeois et Henri-IV. Une fois rendu à Québec, l'homme a bifurqué sur la rue Joffre, qui se termine en cul-de-sac. Le voleur est donc parti à pied et a descendu la falaise, avec les patrouilleurs à sa suite. Il a rapidement été intercepté dans le parc Saint-Malo.

La police de Charlesbourg recherchait ce même homme, qui aurait volé une heure plus tôt pour 2500 \$ de cigarettes dans un dépanneur situé au 4600, de Gaulle à Charlesbourg. Les policiers ont écarté l'individu et pensent pouvoir élucider plusieurs vols de cigarettes.

Camion renversé
Alerte à la radioactivité

BRIGHT, Ont. (PC) — Un camion transportant deux contenants de produits radioactifs s'est renversé hier sur une route de campagne dans le sud-ouest de l'Ontario.

Les deux contenants métalliques bien isolés n'ont cependant pas déversé leur contenu, de l'iridium 192, lors de cet accident n'impliquant qu'un seul véhicule.

L'iridium 192 est une composante d'un procédé photographique permettant de mesurer la résistance des soudures des oléoducs, a précisé Louis Liptak, directeur des opérations chez Indu-Test Inspection de Kitchener, la compagnie propriétaire du camion.

L'accident est survenu à 5 h 30 au moment où le camion traversait la ville de Bright, située à quelque 25 km au sud-ouest de Kitchener. Le ministère de l'Environnement ontarien a dépêché des inspecteurs sur place et Énergie atomique du Canada a immédiatement été averti de l'accident.

6/49
4-14-20-21-29-36
(complémentaire)
3

LA QUOTIDIENNE
tirage du 02-08-93
1-8-1
1-0-1-1

En Bref

Prise d'otage sans violence

THETFORD MINES — Une prise d'otage a pris fin sans effusion de sang et sans violence vers 5 h hier matin, dans le rang B du Grand Lac Saint-François, au sud de Thetford Mines. Un homme de 33 ans, qui avait menacé deux adolescentes de 15 ans avec une hache vers 22 h 30 samedi, s'est finalement rendu aux policiers de la Sûreté du Québec. Le suspect s'était barricadé dans sa résidence, ce qui a forcé les membres du Groupe tactique d'intervention de la SQ à négocier avec lui. Il n'a fallu que 45 minutes aux experts pour venir à bout des résistances de l'homme, connu pour ses problèmes psychologiques. L'individu a été conduit dans un centre hospitalier pour y subir des examens. Des accusations pourraient être portées.

Bambin retrouvé

MONTRÉAL (PC) — Les policiers de la Sûreté du Québec des postes de la région de Sherbrooke ont retrouvé vers 1 h du matin un bambin qui s'était égaré dans un secteur boisé au pied du Mont Mégantic. La mère et son fils étaient en vacances dans la région et vers midi, samedi, le petit garçon aurait faussé compagnie à sa mère, qui a alerté les policiers vers 15 h.

Vol qualifié

QUÉBEC — Un homme et une femme ont commis un vol qualifié à la Caisse populaire Jacques-Cartier, sur la rue Caron, vers 13 h 45, vendredi. Ils ont ensuite pris la poudre d'escampette dans une automobile volée.

Sans nouvelles du Piper

MONTRÉAL (PC) — Après cinq jours de recherches intensives menées par les Forces armées canadiennes, et malgré l'arrivée d'un second appareil de type Labrador venu de Nouvelle-Écosse pour appuyer les efforts de la première escadre d'avion tactique, on était toujours sans nouvelles, hier, du pilote François Tisseyré dont le monoteur Piper Warrior a disparu mercredi entre l'aéroport de Saint-Hubert et la ville de Portland, dans le Maine.

Bagarre à coups de bâtons de baseball

MONTRÉAL (PC) — Une bagarre à coups de bâtons de baseball impliquant huit personnes est survenue hier vers 11 h 15 sur le chemin Saint-Philippe menant à la plage Le Sablon, à Saint-Polycarpe, a fait savoir hier soir la Sûreté du Québec (SQ). Alors que plusieurs véhicules attendaient en ligne pour accéder à la plage, un véhicule occupé par quatre personnes aurait tenté de passer par la droite afin de pouvoir accéder au site plus rapidement. Quatre personnes se trouvant dans une autre voiture ont décidé d'interpeller la première, une bagarre éclatant entre les antagonistes, tous de la région de Montréal.

11 arrestations aux tam-tams

MONTRÉAL (PC) — Vente illégale de bière, de mets tibétains, d'artisanat en tout genre, senteurs de haschisch flottant dans l'air estival : il n'en fallait pas moins pour amener hier la police qui avait déjà promis d'intervenir aux tam-tams du dimanche, sur le mont Royal de Montréal. Vers 9 h 30, une trentaine de policiers se sont présentés aux abords du monument à la mémoire de George-Étienne Cartier, où quelques centaines de personnes étaient déjà rassemblées. En l'espace de deux heures, 10 hommes et une femme ont été arrêtés.

Le feu d'artifice espagnol reçoit le Jupiter d'or

MONTRÉAL (PC) — L'équipe espagnole Pirotécnia Caballer a séduit le jury populaire du concours de feux d'artifice International Benson and Hedges qui lui a décerné le Jupiter d'or de la neuvième édition de l'événement, hier soir, à Montréal.

Il s'agit d'un quatrième Jupiter en autant de participations pour cette firme centenaire de Valence qui avait soulevé l'enthousiasme de milliers de spectateurs, le 26 juin, avec un spectacle intitulé *Mediterraneo*.

Le Jupiter d'argent est allé à

l'équipe Sunny International, de Chine, pour *La danse du papillon*. La Chine monte sur le podium pour une deuxième année consécutive puisqu'elle était la lauréate du Jupiter d'or en 1992.

Enfin, le Jupiter de bronze a été attribué à la firme française Ruggieri qui signait le 25 juillet *Le ciel est à vous*, un spectacle de

facture classique à l'image de cette firme fondée en 1739.

L'AMARC, producteur de l'événement, a également remis pour la première fois le prix Jupiter Spécial, qui vise à assurer l'avenir de la compétition en incitant des firmes de taille plus modeste à venir concourir à Montréal. Il a été décerné à la firme Kimbolton Fireworks, d'Angleterre.

Le président et chef de l'AMARC, Jean Emond, a dressé hier soir un bilan des plus positifs de cette édition, qui mettait aux

prises huit concurrents d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Selon lui, des foules imposantes se sont rendues à La Ronde, soit une moyenne de 30 000 visiteurs par feu. Cela sans compter les centaines de milliers d'autres spectateurs qui se sont massés sur le pont Jacques-Cartier et sur les rives de Montréal ou de la Rive-Sud.

L'année 1994 marquera le 10e anniversaire de la compétition et M. Emond a confirmé que l'AMARC était déjà à l'oeuvre pour planifier cette édition spéciale.

LA TROIS

LE SOLEIL

Chaque citoyen avait un lien quelconque avec une ou des victimes de cette tragédie

Dernier hommage aux mineurs de Havre-St-Pierre

HAVRE-ST-PIERRE — C'est aujourd'hui à 14 h qu'ont lieu les obsèques des quatre résidents de Havre-St-Pierre qui ont perdu la vie de façon tragique, mercredi, lorsque l'hydravion dans lequel ils prenaient place s'est écrasé dans les eaux du Lac Petitpas à 40 kilomètres au nord de cette localité.

La cinquième victime, le pilote Bernard Massé, était originaire des Îles-de-la-Madeleine et c'est là qu'auront lieu ses funérailles. Seul Daniel Barriault a survécu à l'écrasement. Il est toujours hospitalisé à Québec où il doit subir de multiples opérations.

touristique de la Minganie est encore secouée par la mort des jeunes pères de famille. « On a l'habitude d'entendre parler d'accidents majeurs qui se produisent dans les grands centres », constate M. Boudreau, un confrère de travail des quatre victimes chez QIT Fer et Titane. « Mais, poursuit-il, lorsqu'une petite municipalité de 3500

personnes comme Havre-Saint-Pierre perd quatre de ses habitants d'un seul coup et d'une façon aussi tragique, tout le monde est affecté. »

Chaque citoyen de Havre-St-Pierre avait un lien quelconque avec une ou des victimes de l'écrasement. Ce sont donc plusieurs centaines de personnes qui assisteront aux obsèques d'aujourd'hui qui auront lieu à l'église de la municipalité, même si le nombre de place est restreint. « Nous allons faire entrer le maximum de gens, précise le père Claude Méthot de Havre-St-Pierre. Ceux qui le désirent pourront toutefois prendre place au sous-sol pour suivre la célébration. » La cérémonie sera en effet radiodiffusée sur les ondes de la radio communautaire

de Havre-St-Pierre. Il est également possible que des images de la messe soient retransmises en circuit fermé sur un écran géant à l'extérieur de l'église.

A la veille des obsèques hier, pendant que les touristes profitaient d'une belle journée ensoleillée pour se promener dans les rues de Havre-St-Pierre, les citoyens de la municipalité se sont rendus au sous-sol de l'église. C'est à cet endroit que les dépouilles des quatre hommes de Havre étaient exposées. La présence en grand nombre des cayens et cayennes à cette chapelle ardente a prouvé que la communauté toute entière de Havre-St-Pierre est fortement secouée par la tragédie aérienne de mercredi.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Roger Richard, Marc Lévesque, Julien Barriault et Michel Cormier habitaient tous Havre-St-Pierre.



Pour Évelyne, Éliane, Roseline et Thérèse, le voyage au Québec s'est avéré un franc succès. Leur venue a été organisée par l'Association Guyane-Québec, une filiale de l'Association France-Québec, un organisme qui a pour but de favoriser les échanges entre les deux cultures (514) 326-3257.

Des touristes de la Guyane rassurés par le caractère français du Québec

QUÉBEC — « Super ! » C'est avec une sincérité évidente que Roseline Belson qualifie ainsi son séjour en sol québécois. Pour elle et ses compagnes guyanaises, le caractère français de la province constitue un atout rassurant, qui a déterminé leur choix.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

Au sein d'un groupe de 14 Guyanais venus avec l'Association Guyane-Québec, Roseline, Évelyne, Éliane et Thérèse ont jusqu'à présent visité la Gaspésie. Depuis une semaine, ils arpègent les rues de Québec, qu'elles quittent ce matin pour aller découvrir le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ensuite, retour au pays, dans leur petite ville, Cayenne.

À l'exception d'Évelyne Blezes, déjà venue en hiver pour un stage d'étude, elles en sont toutes à leur premier séjour ici. Mais toutes ont déjà beaucoup voyagé, particulièrement en France, la Guyane française étant un département d'outre-mer et jouissant à ce titre de

liens étroits avec le vieux pays. Elles ont aussi parcouru divers pays d'Amérique centrale et du Sud.

« Québec, c'est comme certains coins de la France. Mais ici, les gens sont beaucoup moins stressés, moins pressés », souligne Éliane Théolade. Toutes sont unanimes pour déclarer les Québécois accueillants, chaleureux, et surtout emplis de jovialité.

Vraiment, pas un seul accroc à cet enthousiasme ? « Rien », jurent-elles, pas le moindre pépin, pas un seul déboire... Enfin, presque rien : l'une d'elles finit par souligner qu'il est bien agaçant de toujours devoir emporter un « pull » avec soi, car on ne sait jamais ce qui va nous tomber sur la tête !

Dans leur français impeccable, elles disent aussi avoir été charmées par le parler québécois : « dispendieux », « niaiseries », « menteries » et même, pourquoi pas, les sacres que certains Québécois distribuent généreusement. « Mais pourquoi les gens disent-ils "la madame" ? », se demande encore Roseline Belson !

Le Québec touristique

Bien sûr, leur voyage comporte les habituelles stations touristiques : monuments, basilique, tours en calèche ou en bateau, etc.. Hier, pour la dernière journée à Québec, le Château Frontenac. Mais à travers ces randonnées, elles ont beaucoup admiré l'environnement. « Comme les maisons sont jolies », s'exclame Évelyne.

Les parterres fleuris en particulier les impressionnent. Pourtant, la Guyane, située à proximité de l'équateur, doit être bien choyée à ce niveau ? Oui, disent-elles, mais c'est très différent. Les fleurs, qui sont souvent les

mêmes qu'ici, font de longues tiges avant de finir enfin par fleurir, ce qui ne permet pas les arrangements floraux que nous faisons. L'absence de clôtures entre les terrains les a aussi frappées et réjouies, de même que l'animation continue dans les rues de la vieille ville.

« Et puis, on se sent en sécurité. On peut se promener à 2, 3 heures du matin, on n'a pas peur », disent-elles en comparant avec les villes d'Amérique du Sud.

Pour leur tournée en Gaspésie, les Guyanais accompagnaient un groupe de personnes âgées du Québec. Une expérience qui a enchanté tout le monde, Guyanais, Québécois, chauffeur et guide compris ! Saluant au passage une certaine Lucie, elles parlent avec chaleur du groupe, et Roseline souligne même au passage comme « les vieux sentent bon » ici !

De toute évidence, comme le dit Éliane, il y avait des « atomes crochus » !

Sixième roi des Belges Albert accède au trône promis à son fils Philippe

BRUXELLES (AP, AFP, Reuter) — Le Prince Albert de Liège, 59 ans, frère du Roi Baudouin décédé dans la nuit de samedi en Espagne, sera le sixième roi des Belges, a annoncé hier le premier ministre, Jean-Luc Dehaene.



Sa majesté Albert II, roi des Belges.

Le Prince Albert avait pourtant laissé entendre à plusieurs reprises qu'il renoncerait au trône au profit de son fils Philippe, 33 ans.

« Nous devons nous regrouper autour du successeur constitutionnel, le Prince Albert, qui a été appelé à poursuivre le travail de Baudouin, dans un esprit de continuité », a déclaré le premier ministre.

Surnommé « le super ambassadeur » par la presse belge, le prince Albert est fort bien introduit dans les milieux d'affaires et le monde politique. Et c'est là un atout de bon augure pour un royaume belge dont l'unité est menacée par les rivalités entre Wallons et Flamands.

Il est le troisième et dernier enfant du roi Léopold III et de la reine Astrid, et le premier dans l'ordre de succession au trône défini par la monarchie constitutionnelle héréditaire du royaume de Belgique.

Sa jeunesse a été marquée, comme celle du roi Baudouin, par le décès de leur mère, la reine Astrid, d'origine suédoise, tuée dans un accident d'auto en Suisse en 1935, ainsi que par la Seconde Guerre mondiale qui l'avait condamné à l'exil avec Baudouin et sa soeur aînée, la princesse Joséphine-Charlotte, aujourd'hui grande-duchesse du Luxembourg.

Officier de marine, le prince Albert a épousé le 2 juillet 1959 la ravissante princesse Paola Ruffo di Calabria. Le couple a eu trois enfants : le prince Philippe (15 avril 1960), la princesse Astrid (5 juin 1962) et le prince Laurent (19 octobre 1963).

Passionné de voitures et de motos, le prince Albert passait jusqu'à la cinquantaine pour un bon viveur. Il réside dans un petit château, le Belvédère, construit dans le parc qui borde le palais royal de Laeken.

Le prince Albert porte le même prénom que son grand-père Albert Ier (1909-1934), héros de la Première Guerre mondiale, qui s'est tué dans un accident d'escalade en Belgique, le 17 février 1934.

Entre-temps, la dépouille mortelle du souverain a été ramenée hier soir à Bruxelles. Elle sera exposée au public jeudi et vendredi au palais royal et les funérailles auront lieu samedi.

Les problèmes d'engorgement ont été évités sur les traversiers

Les travailleurs sont revenus plus tôt de leurs vacances

BAIE-SAINTE-CATHERINE — On s'attendait à de longues files d'attente du côté de Tadoussac, ce sont plutôt sur l'autre rive qu'elles se sont produites. L'attente à l'occasion de la dernière journée du congé des travailleurs de la construction a duré jusqu'à deux heures hier, aux abords de la traverse reliant Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« À venir jusqu'ici, c'est tranquille, ça me surprendrait qu'il arrive soudain un trafic fou. Il va y avoir une petite file un peu avant le super et je crois que ce sera tout », racontait un policier de la Sûreté du Québec, poste de Tadoussac, qui, avec un de ses confrères mo-

toycliste de l'unité d'urgence suivait attentivement l'évolution de la situation vers 13 h 00.

Au cours des dernières années, cette journée de fin de congé avait été identifiée comme une des périodes de pointe. Pourtant hier, c'était le calme plat. Tous les véhicules réussissaient à prendre place sur le traversier. Si au cœur de l'après-midi, on affichait complet,

au milieu de la journée, il arrivait même qu'il reste quelques places.

« Il y a eu du trafic toute la semaine. Jeudi ça a été l'enfer. Les touristes sont sans doute partis un peu avant la fin des vacances pour passer quelques heures à la maison », poursuit le policier.

De l'autre côté, à Baie-Sainte-Catherine la file ne cessait de s'allonger. Ce sont les Nord-Côtiers qui revenaient de vacances. « Je m'y attendais un peu. C'est comme ça à toutes les années », racontait Roger Tremblay de Sept-Îles. Il arrivait de Montréal où il avait passé la semaine. « Ce sera quand même pas si pire, je n'aurai attendu qu'une vingtaine de minutes. »

Mais, vers les 15 h 00, la file s'étirait toujours. Les voitures par centaines faisaient la file. En fin d'après-midi, il fallait compter jusqu'à deux heures avant d'embarquer. Par 28 degrés Celsius, c'était l'occasion de sortir pour admirer le Saguenay, cette rivière qui jetait bien un brin de fraîcheur mais qui était la cause des problèmes. « On peut toujours rêver à un pont mais c'est inutile, le gouvernement n'a pas les moyens », lançait un conducteur d'un camion.

Réal Savard avait la triste tâche d'indiquer à la dernière voiture qu'elle devrait attendre le prochain traversier. « La très grande majorité des gens sont compré-

hensifs. Il faut dire que ce sont des vacanciers et qu'ils ne sont pas pressés », confiait-il en effectuant son travail sur le quai. « Aujourd'hui, ce sera un peu plus spécial parce que ce sont les gens de la Côte-Nord qui retournent chez eux, mais ils commencent à être habitués. »

Réal Savard se fait souvent interpellé par des automobilistes pour savoir quand le moment est le plus propice pour passer sur le premier traversier. « Avant 10 h 00 et après 18 h 00 », que je leur réponds.

Le dimanche, même en hiver on est habitué au trafic plus dense du côté de Baie-Sainte-Catherine.

Ce sont les travailleurs qui regagnent la Côte-Nord pour le lende-

main. « Aujourd'hui, il ne sont pas encore arrivés, ils vont probablement passer beaucoup plus tard ou très tôt demain matin », explique Réal Savard.

La fin du congé des travailleurs de la construction marque un changement radical de la clientèle touristique. « À partir de demain, c'est un autre genre de monde qui vont prendre leurs vacances. Ils sont différents. Les gars du mois d'août sont beaucoup plus relax. Eux autres, c'est vrai qu'ils ne sont pas pressés », explique Réal Savard.

<p>GEO METRO Stock 31267 1993 3 portes</p> <p>SEULEMENT 6993\$*</p>	<p>ASTRO VAN 1993 5 ou 8 passagers, moteur 4,3 litres, 12 modèles au choix, livraison immédiate</p> <p>RABAIS très intéressant</p>	<p>METRO DÉCAPOTABLE FLAMBERT NEUVE Transmission automatique disponible</p> <p>8992\$*</p>	<p>GEO BERLINE 93 Cette METRO offre un grand coffre auquel on a accès à partir de l'habitacle.</p> <p>A partir de 8493\$*</p>	<p>LUMINA APV 1993 5 ou 7 passagers, moteur 3,1 et 3,8 litres, carrosserie polymère antirouille, 23 modèles au choix. Livraison immédiate à partir de</p> <p>14993\$*</p>	<p>MARLIN Geo Chevrolet Oldsmobile inc. c'est grandement accueillant!</p> <p>2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212</p>
---	--	--	---	---	--

Étudiants - Remise additionnelle de 750 \$ si admissibles! Rabais GM inclus. * Transport et taxes en sus.

«Opération recyclage» pour apprendre le nouveau Code civil

15 000 avocats retournent à l'école aujourd'hui

QUÉBEC — Plus de 500 juges, 15 000 avocats, 3000 notaires, 2000 stagiaires et étudiants sont convoqués en classe aujourd'hui pour apprendre à se servir du nouveau Code civil, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1994.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Dans toutes les régions du Québec, dans 25 villes situées dans l'une ou l'autre des 15 sections locales du Barreau du Québec, les hommes et femmes de loi devront suivre obligatoirement un minimum de 12 cours sur 20 offerts, soit 36 heures sur 60.

Cette «opération recyclage» est la plus importante jamais mise en oeuvre par des corporations professionnelles, et elle est aussi la plus significative pour l'ensemble de la profession juridique.

Ce retour sur les bancs d'école pour les membres de la profession juridique est indispensable parce que le nouveau Code civil, par la précision même de ses énoncés, crée un droit nouveau d'où tire son origine de toute évidence une jurisprudence moderne, adaptée aux besoins des justiciables.

Le Bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, a indiqué que cette obligation de suivre des cours, en pleine saison estivale, «loin d'embêter ses membres, a soulevé une sorte de fébrilité positive».

D'ailleurs, le Barreau du Québec a préparé ce ressourcement de ses membres depuis déjà trois ans, lorsqu'il a créé un fonds spécial de 2,5 million \$ pour défrayer en totalité les coûts de ces cours.

Défi considérable

Le Code civil, le seul instrument qui identifie sans contredit la société distincte du Québec, avec ses 3168 articles et dispositions, guide de leur naissance jusqu'à leur mort, toutes les activités des personnes, individuellement et entre elles, de leur famille et de leurs survivants.

Il traite autant des biens, des obligations, des contrats, des priorités, des hypothèques que du droit international privé. Il parle, entre autres, du droit à la vie et de celui de mourir dignement, de cessation de traitement médical, de dons d'organes et d'adoption.

Il reprend, dans sa nouvelle version adoptée le 18 décembre 1991, les grandes lignes du Code civil du Bas Canada de 1865 en les adaptant à la vie moderne.

«Le Code civil du Québec régit, en harmonie avec la Charte des droits et libertés de la personne, et les principes généraux du droit, les personnes, les rapports entre

les personnes, ainsi que les biens», peut-on lire dans son introduction.

Dans sa nouvelle version, l'article 3 du Code stipule que «toute personne est titulaire de droits de la personnalité, tels le droit à la vie, à l'invulnérabilité et à l'intégrité de sa personne, au respect de son nom, de sa réputation et de sa vie privée». «Il était de la plus haute importance que le Barreau du Québec, a-t-il dit, relève le défi considérable que constitue l'organisation de ces cours pour permettre à ses membres d'être prêts à servir le public avec compétence dès que le Code civil entrera en vigueur, au début de 1994.»

Le Barreau

Le maître-d'oeuvre de toute l'opération c'est le Barreau, en étroite collaboration de la Chambre des notaires.

«Ce sont d'ailleurs des notaires et des avocats qui ont travaillé à l'élaboration des textes didactiques (3000 pages rédigées par 31 auteurs de renom)», a expliqué Me Paradis.

Cette documentation, qui représente 65 tonnes de papier, a été expédiée à tous les membres du Barreau et aux 175 professeurs spécialement formés.

À cette paperasse, il faut ajouter plus de 6000 vidéocassettes acheminées à plus de 600 avocats habitant dans des régions éloignées ou à l'étranger.

Les 500 juges qui sont tenus de suivre ces cours, sont issus de la Cour d'appel, de la Cour supérieure, de la Cour du Québec, des cours municipales, de la Cour fédérale, de la Cour canadienne de l'impôt et des tribunaux administratifs.

Malgré tout le chambardement occasionné par l'entrée en vigueur du nouveau Code civil, il ne faut pas s'attendre à ce qu'on fasse table rase de toute la jurisprudence antérieure.

Mais il est évident que les premiers jugements rendus en vertu des dispositions du nouveau Code seront d'une importance capitale pour la communauté juridique et les justiciables.

«Il y a des notions nouvelles qui apparaissent, a expliqué le Bâtonnier, mais il y a une continuité, on ne rompt pas nécessairement

avec le passé, si ce n'est qu'on adapte le droit à la réalité d'aujourd'hui.»

Pour le bâtonnier, cette nouvelle étape fait en sorte «que nous sommes passés d'une société ru-

rale avec le Code civil du Bas Canada à une société urbaine qui place la protection de l'individu au sommet de ses priorités».

Aujourd'hui, les premiers cours sont dispensés à Montréal, Qué-

bec, Arthabaska, Bromont, Hull, Longueuil, Shawinigan et Trois-Rivières.

S'ajouteront au cours de prochains jours les villes d'Alma, Amos, Baie-Comeau, Chandler,

Chicoutimi, Joliette, Laval, Mirabel, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn, Sept-Îles, Sherbrooke, Saint-Félicien, Saint-Hyacinthe, Saint-Joseph-de-Beauce, Val-d'Or et Valleyfield.

Lisette Lapointe, épouse de Jacques Parizeau

La politique, elle l'a dans le sang



Lisette Lapointe raconte que c'est en quelque sorte le malheur qui a mené au mariage avec le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau.

SAINT-ADOLPHE DE HOWARD — Jacques Parizeau a trouvé en Lisette Lapointe non seulement une épouse et une compagne de vie, mais également une fidèle collaboratrice, une vraie complice qui est aussi passionnée que lui de la politique et convaincue de la nécessité de proclamer la souveraineté du Québec.

textes d'ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse canadienne

Avant l'entrevue qu'elle a accordée à la Presse canadienne, il était bien entendu que l'on ne discuterait pas de politique. Mais avec une mordue comme Lisette Lapointe, ce fut mission impossible. La politique, elle l'a dans le sang. «Mais, vous savez, quand on a été militante active un jour et impliquée comme je l'ai été, ça reste pour longtemps, se défend-elle, et on peut difficilement s'en passer.

«Et puis on pourrait même dire que je suis née souverainiste dans une famille déjà très sensibilisée au nationalisme. On n'achète pas du pain d'une marque anglaise, mais du pain de la boulangerie Dubeau, à Montréal.»

Les 12 prochains mois seront

déterminants pour l'avenir politique du Québec et Mme Parizeau-Lapointe n'a aucunement l'intention de se croiser les bras pour regarder passer le train «comme une simple spectatrice».

«J'ai même prévu des jours de congé pour participer à la prochaine campagne électorale. Je serai prête à faire tout pour aider notre parti et la cause de la souveraineté», explique Mme Lapointe qui travaille depuis 12 ans à l'Association sectorielle de services automobiles, un organisme paritaire qui œuvre auprès des entreprises pour mousser la prévention des accidents et maladies du travail. Aujourd'hui, elle en est la directrice générale.

L'ancienne attachée de presse du ministre Pierre Marois dans le premier gouvernement de René Lévesque (1976-81) ne doute pas un instant de la victoire du PQ au prochain scrutin général et, à partir de là, elle souhaiterait s'occuper d'un dossier, même bénévolement, en préparation d'un éventuel référendum sur la souveraineté.

«Je ferai ce que mon mari jugera utile pour la cause», ajoute Mme Lapointe dont l'ambition première serait encore de tenter de se faire élire députée.

«Mais, étant donné ma nouvelle situation maritale, il m'est quasiment impossible de réaliser ce rêve dans les circonstances présentes.»

Entre-temps, Lisette Lapointe écrit. Elle a toujours aimé écrire et elle note ses réflexions sur papier. Peut-être qu'un jour publiera-t-elle?

Se voit-elle comme la première Dame du Québec? «Je ne m'arrête pas à y penser, confie-t-elle. Le plus important pour le moment c'est de bien se préparer aux deux étapes immédiates: les élections fédérales (le Bloc québécois) et celles du Québec. Ce sont là les deux priorités pour lesquelles je compte bien canaliser toutes mes énergies.»

Kim Campbell inspire les caricaturistes

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Ces hanches. Ces lèvres. Ce derrière... Voilà quelques-uns des attributs de la première ministre Kim Campbell qui inspirent certains caricaturistes ces jours-ci.

Il est difficile de dépeindre de façon amusante et à la dernière minute la première femme à diriger le pays, selon des participants au congrès annuel des caricaturistes canadiens, qui a attiré une quinzaine d'artistes dans un hôtel du centre-ville en fin de semaine.

«Comme tout le monde, j'ai des problèmes avec elle», a indiqué le co-organisateur de la rencontre Kevin Tobin, qui dessine pour le St. John's Telegram.

La plupart des caricaturistes disent avoir de la difficulté à dessiner Kim Campbell. Des premiers ministres comme Pierre Trudeau ou Brian Mulroney étaient plus faciles à représenter à cause de certains traits caractéristiques, comme les joues, le nez, les cheveux ou le menton.

Bruce MacKinnon, du Chronicle-Herald de Halifax, représente l'exception. Le lauréat du National Newspaper Award de cette année dit avoir eu de la chance avec Mme Campbell. «Normalement, je trouve les femmes un peu plus difficiles à dessiner que les hommes.»

Le malheur les a conduits au mariage

SAINT-ADOLPHE DE HOWARD (PC) — C'est en quelque sorte le malheur qui a rapproché Lisette Lapointe et Jacques Parizeau, et fait passer entre eux une onde de choc qui les a conduits au mariage.

Elle se relevait à peine d'un grave accident qui a failli coûter la vie à son fils Hugo, 14 ans, renversé par une moissonneuse en 1989, et qui fait encore l'objet de litige devant les tribunaux.

Lui, venait à peine d'effectuer un retour à la politique que le mauvais sort s'est jeté sur lui. Il a vécu des mois d'angoisse et assisté impuissant à la progression

du cancer qui devait emporter son épouse Alice en 1990.

Et voilà qu'un bon jour de mars 1992, comme si le destin avait voulu en quelque sorte se racher, le hasard a permis la rencontre de ces deux êtres perdus dans leurs pensées assombries par le chagrin.

Lisette Lapointe, assise sur le grand perron de sa coquette résidence d'été presque centenaire dans les Laurentides, sur les bords du lac de la Montagne, raconte comment leur vie a pris un nouveau sens à partir de ce soir de printemps de 1992.

«Quand on s'est retrouvés en 1992, nous étions tous deux assez malmenés par la vie. Nous avions vécu chacun un drame quand un

soir de mars 1992, j'entre dans un restaurant et j'aperçois M. Parizeau attablé. Comme on se connaissait un peu depuis pas mal de temps, je me suis dirigée vers lui et la conversation a inévitablement dévié sur les épreuves que nous traversons.

«Les jours suivants, il m'a rappelée pour des consultations au sujet de certains dossiers et puis un bon jour... Cupidon est apparu. Je me suis alors dit qu'il était merveilleux pour nous de se refaire un bonheur à deux.

«J'ai trouvé un homme avec lequel je partage la même idéologie politique. Je ne pouvais demander mieux», confie Lisette Lapointe qui en est à son deuxième mariage.

Liquidation!



240SX

CARACTÉRISTIQUES	NISSAN 240SX Fastback	MAZDA MX-6 RS Coupe	EAGLE Talon ES	FORD Probe Hatchback
Chevaux	155	118	135	115
Differential autobloquant à visco-couplage	Standard	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Frenos à disque aux 4 roues	Standard	En option	Standard	En option
Jantes en alliage	Standard	En option	En option	En option
Tot ouvrant amovible	Standard	En option (Elec.)	Non disponible	En option (Elec.)
Régulateur de vitesse	Standard	Standard	Standard	En option
GARANTIES DE BASE				
Garantie intégrale	3 ans/80 000 km	3 ans/80 000 km	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km
Garantie sur les principaux composants	6 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/90 000 km
Assistance-dépannage 24 heures	Standard	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Services de planification de voyages	Standard	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. * Prix spécial pour la 240SX Fastback SE 1993, modèle de base avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. Les comparaisons sont basées sur les informations disponibles sur la concurrence en date du 12 juillet 1993. Garantie du groupe motopropulseur seulement après 3 ans/60 000 km. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HNE).

19 890\$
À partir de
15 995\$*

Quand votre très sympathique concessionnaire Nissan décide de faire une liquidation, tous les modèles y passent.

Pour ne donner qu'un exemple parmi tant d'autres, le prix de la fouguse 240SX est maintenant passé à l'histoire. Et le tableau ci-contre, qui la compare à ses concurrentes, se passe de tout commentaire.

Hâtez-vous. L'été passe vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Les liquidations aussi. Et les sportives encore plus.

Capitale Nissan
Ville Vanier
681-0011
Automobiles
Prime Roberge
L'Ange Gardien
822-1475

Ste-Foy Nissan
Ste-Foy
681-7371
Pelemo Nissan
Québec
647-1822

St-Raymond
Nissan
St-Raymond
337-4646
J.E. Dallaire
Auto
Lévis
835-1718

très
Votre sympathique
concessionnaire



LE MONDE

Les États-Unis proposent d'utiliser la force pour lever le siège de Sarajevo

SHANNON, Irlande (AFP, Reuter) — Les États-Unis vont proposer à leurs alliés, aujourd'hui à Bruxelles, d'user de la force pour lever le siège de Sarajevo et ont laissé entendre qu'ils pourraient agir seuls en cas de refus, a annoncé, hier, le département d'État.

Les raids aériens seraient possibles dans un laps de temps qui se compte « en jours » plutôt qu'en semaines ou en mois, a déclaré Mike McCurry, porte-parole du département d'État, qui accompagne le secrétaire d'État Warren Christopher, en route pour le Proche-Orient.

Il a refusé de donner des dé-

tails sur le plan américain mais a laissé entendre qu'il prévoyait le bombardement des positions serbes, notamment autour de la capitale bosniaque. « Nous ne pouvons permettre que l'étranglement de Sarajevo continue ».

M. McCurry a ajouté que d'intenses consultations avaient eu lieu depuis une semaine avec les principaux alliés de Washington et qu'elles avaient débouché sur

des réponses « positives » de leur part ainsi qu'avec Moscou, allié historique des Serbes, qui « ne représentera pas un problème ».

C'est la première fois qu'un responsable américain suggère de cette manière aussi précise que les États-Unis pourraient agir en dehors d'une coalition internationale. Washington s'était jusqu'ici montré hésitant à lancer des raids aériens dans l'ex-Yougoslavie sans l'appui de ses alliés et sans un mandat clair des Nations unies. De tels raids se seraient limités à la protection des casques bleus sur le terrain.

Mais le nouveau plan américain, qui doit être dévoilé aujourd'hui lors d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles, devrait aller au-delà, avec pour objectif d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine et d'appuyer par une certaine démonstration de force le règlement politique apparemment conclu la semaine dernière aux discussions de Genève.

Notant que « l'intransigeance » serbe a déjà fait échouer de précédents règlements, Mike McCurry a ajouté: « Les États-Unis à ce stade ont le sentiment qu'il est important de continuer de faire pression de manière urgente sur les Serbes pour qu'ils reconnaissent ce que nous voyons sur le terrain ».

Le porte-parole a encore dit que le plan américain servirait d'avertissement aux Serbes en leur montrant ce qui se passerait s'ils rompaient l'accord de Genève.

« Il serait préférable de ne pas devoir recourir à une telle puissance aérienne, mais les États-Unis sont prêts à s'en servir si nécessaire pour faire savoir aux Serbes que le siège qu'ils imposent à Sarajevo et l'interruption de l'acheminement de l'aide humanitaire à des citoyens qui souffrent ne peuvent être tolérés », a dit Mike McCurry.

Hier, à Genève, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a déclaré qu'il pourrait quitter la conférence de paix de Genève si les Serbes ne mettaient pas fin à leurs offensives sur Sarajevo et Brcko, dans le nord de la Bosnie.

Le président musulman a ajouté qu'il en avait averti les co-présidents de la conférence, David Owen et Thorvald Stoltenberg ainsi que le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic. Mais il a ajouté qu'il poursuivrait les négociations aujourd'hui.



Sous la protection d'une rangée de classeurs, deux résidents de Sarajevo, qui viennent de se ravitailler en eau, passent devant un panneau rappelant qu'en 1984 leur belle ville, aujourd'hui ravagée par la guerre, avait été l'hôte des Jeux olympiques d'hiver.

Afrique du Sud Encore un week-end sanglant

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Une cinquantaine de personnes ont été tuées au cours d'affrontements entre groupes rivaux, ce week-end, en Afrique du Sud.

Selon la police, 35 personnes ont été massacrées au cours de la nuit de samedi dans la cité noire de Tembisa et 14 autres hier dans celle de Thokoza et le camp de squatters de Phola Park, à l'est de Johannesburg.

Pour Nelson Mandela, le chef de l'ANC actuellement en visite à Taiwan, ces violences sont une triste illustration de l'attitude du gouvernement blanc envers les Noirs. Il a déclaré que ces derniers éclats de violence donnaient à la requête de l'ANC de contrôle conjoint des forces de sécurité un caractère d'urgence.

Les heurts ont éclaté quand environ 200 occupants zoulous d'un foyer, pour la plupart membres du parti Inkatha, ont attaqué des maisons du voisinage, apparemment pour venger la mort d'un des leurs. Des batailles de rue ont alors éclaté et se sont prolongées jusqu'à hier matin.

Un photographe de Reuter, Patrick de Noirmont, a déclaré que le secteur des affrontements ressemblait à une zone de guerre. « Je n'oublierai jamais la vision de cette famille entière massacrée, y compris une petite fille de cinq mois criblée de balles. C'était horrible », a-t-il dit.

Des fusillades ont également éclaté hier à Thokoza et à Phola Park, faisant au moins 14 morts et un nombre indéterminé de blessés, selon la police. Deux policiers seraient au nombre des victimes. Des Zoulous, qui ripostaient à une attaque contre leur foyer, s'en sont aussi pris aux habitants, déclenchant des contre-attaques.

Un autre ultimatum des Serbes aux Croates

KNIN (Reuter) — Les Serbes ont donné un autre délai de 48 heures aux Croates pour qu'ils se retirent du pont de Maslenica, lien stratégique entre le nord de la Croatie et la côte dalmate, a annoncé hier le général Mile Novakovic.

« Nous leur donnons jusqu'au 3 août, à minuit, pour quitter le secteur et remettre le contrôle du pont aux forces des Nations unies », et cela conformément à l'accord signé le 16 juillet, a-t-il affirmé.

Les forces croates ayant jusqu'ici ignoré deux ultimatums similaires, les Serbes ont tiré hier une vingtaine d'obus sur le pont qui a été remis en service par les Croates le mois dernier. La police croate a aussitôt interrompu la circulation.

« Ce ne sont que quelques obus, rien de lourd pour l'instant », a dit un porte-parole de l'armée croate, précisant que les soldats croates n'avaient pas riposté aux tirs serbes.

Une heure avant les premiers tirs, le commandant en second des forces serbes de la « république » de Krajina, le général Borislav Djukic, avait déclaré que les arti-

leurs serbes de l'enclave avaient reçu l'ordre de bombarder le pont, un aéroport et un barrage situés sur la côte.

Le délai initial pour le retrait croate, conforme à l'accord conclu le 16 juillet, expirait samedi à minuit. Mais les Serbes l'avaient repoussé en apprenant que le général Bobetko avait ordonné à ses hommes d'abandonner la zone. Cet ordre, s'il a été donné, est resté sans effet.

En Bref

■ Ivan le Terrible devra attendre

JÉRUSALEM (AFP) — La Cour suprême d'Israël a accepté hier d'examiner des requêtes de juger à nouveau John Ivan Demjanjuk pour crimes de guerre, trois jours après l'avoir acquitté de l'accusation d'être Ivan le Terrible, le bourreau du camp d'extermination nazi de Treblinka. Le tribunal s'est accordé 10 jours pour étudier ces requêtes déposées notamment par six survivants de Treblinka pour éclaircir le rôle de Demjanjuk, 73 ans, dans l'assassinat de Juifs par les nazis dans d'autres camps durant la Seconde Guerre mondiale. Demjanjuk, qui devait initialement être expulsé hier vers son pays natal, l'Ukraine, continuera pendant ce temps d'être incarcéré dans la prison de Ramleh, près de Tel-Aviv.

■ Couple allemand accusé d'espionnage

BONN (AFP) — Un haut responsable allemand du siège de l'OTAN à Bruxelles, dont le nom de code était « Topaze », et son épouse britannique, qui travaillait également à l'OTAN, ont été inculpés hier et écroués pour espionnage au profit de l'ex-RDA. L'Allemand, Rainer R., 47 ans, et son épouse Christine-Ann R., 45 ans, tous deux domiciliés à Bruxelles, ont été interpellés samedi alors qu'ils effectuaient une visite en Sarre. « Topaze » est soupçonné d'avoir livré entre 1979 et 1989 de nombreux documents confidentiels de l'OTAN aux autorités est-allemandes qui les transmettaient ensuite au KGB.

■ Canadien arrêté pour trafic d'héroïne

BANGKOK (AFP) — Les douaniers thaïlandais ont arrêté hier à l'aéroport international de Bangkok un Canadien qui transportait 6,5 kg d'héroïne dans un sac. Hans Juergen Skriboleit, 52 ans, a été arrêté alors qu'il s'appretait à monter à bord d'un avion à destination de la Corée du Sud, selon une source officielle. Les trafiquants d'héroïne encourent la peine de mort en Thaïlande mais cette sentence est systématiquement commuée en une très lourde peine de prison.

■ Les camionneurs paralysent l'Inde

NEW DELHI (AFP) — Une grève nationale des routiers indiens a commencé à paralyser hier une bonne partie des transports de marchandises à travers le pays, la peur de pénuries provoquant dans plusieurs régions des ruées sur les magasins. Près de deux millions de camions et d'autres véhicules commerciaux se sont arrêtés samedi à minuit sur l'ensemble du territoire, après l'échec de tractations avec le ministère des Transports. Le syndicat réclame l'abolition des taxes prélevées au passage des frontières entre les 25 États de l'Union indienne, qui rapportent quelque 726 millions \$ aux gouvernements locaux.

**UNE SEULE PLACE
UN SEUL PRIX
2 CHOIX**

ESCORT LX 93 TOPAZ GS 93

*** 9 495\$**

Prenez quelques minutes et passez voir notre superbe salle de montre... Vous serez ébloui!

Automobiles **ROBERGE**
1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 687-5544

NOMINATION
FM 93.3
LE SON PASSION

Monsieur Gilles Laperrière
Monsieur André Côté, directeur général de CJMF FM 93.3 est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Laperrière au poste de représentant commercial.

Monsieur Laperrière est avantagéement connu dans le milieu publicitaire de la ville de Québec. Après six (6) ans à l'emploi d'une station de la Vieille Capitale, monsieur Gilles Laperrière a joint les rangs de l'équipe des ventes de FM 93.3 "LE SON PASSION", le lundi 28 juin.

Considéré comme étant un représentant publicitaire senior, monsieur Laperrière saura faire profiter la clientèle de CJMF FM 93.3 de sa vaste expérience.

Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX • Civic EX

**UNE HONDA
POUR 169\$
PAR MOIS**

PLAN UNIQUE À
LALLIER STE-FOY
EN COLLABORATION AVEC
LA BANQUE DE MONTRÉAL

2000 boulevard Charest Ouest
Sainte-Foy, Québec G1N 2E8
687-2525

Prix basé sur un bail de 48 mois avec un versement initial de 1000\$ (ou échange équivalent) plus le premier et le dernier versement, taxes en sus. Le kilométrage est limité à 24 000 km par année et l'excédent est payable à 0,05 \$ du kilomètre à la fin du terme. Sous réserve de l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles neufs en inventaire.

incroyable

**Solde
60%
de rabais sur
tous
nos vêtements d'été**

(Sont exclus de cette vente les maillots de bain, les uniformes scolaires, les accessoires pour bébés, les bas, les collants et les sous-vêtements.)

dément
626-0006

Québec, Ste-Foy, Lévis, St-Georges, Chicoutimi, Rivière-du-loup, Arthabaska, Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Brossard, Montréal, Rosemère, Repentigny, Rimouski août 93

ÉDITORIAL

Le règne de la bureaucratie

La bureaucratie est une maladie des temps modernes qui finit par menacer tous les services qu'elle devrait normalement offrir. Le système de santé québécois en souffre et si l'on se fie à des incidents survenus récemment dans certains hôpitaux, le mal risque même d'affecter l'accessibilité des soins.

Après s'être longtemps inquiétés de l'encombrement des salles d'urgence, les Québécois découvrent avec stupeur que des établissements optent pour la fermeture momentanée de services de base comme les urgences et l'obstétrique et que des médecins inquiets désertent. En fouillant un peu, on découvre que les gros sous sont à l'origine du problème qui résulte souvent de décisions et de choix purement administratifs. Donc, d'urgences bureaucratiques.

LE SOLEIL faisait écho dernièrement aux difficultés soulevées par l'informatisation des dossiers dans certains hôpitaux. Non seulement les systèmes grèvent-ils les budgets des établissements mais ils répondent parfois mal aux besoins, sont implantés sans préparation ou formation adéquates des professionnels soignants et comportent encore trop de risques tant au chapitre de la confidentialité qu'à celui de l'efficacité.

En période de compressions budgétaires, un système informatique peut sans doute accélérer le traitement de certaines données administratives mais il ne pourra jamais remplacer une infirmière ou un médecin pour dispenser les soins. Le contribuable finit pas se demander à quoi sert un établissement ultramoderne, disposant d'équipements sophistiqués, si l'on n'y dispense plus les soins de base.

Même si les directions hospitalières tentent de minimiser le problème, force leur est d'admettre qu'il existe et que les contraintes budgétaires imposées par le gouvernement ne simplifient pas les choses. Mais il révèle aussi parmi les professionnels de la santé, une certaine résistance devant ces changements qui, pour plusieurs, ne devraient pas constituer des priorités.

Même le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, reconnaît la difficulté tout en admettant que tout le monde devra s'y mettre, tôt ou tard. L'informatique régit de plus en plus nos vies et la médecine de pointe en profite chaque jour. Mais quand il s'agit de routines de base et quotidiennes, c'est une autre histoire.

On n'a jusqu'à présent évoqué la question de l'âge des praticiens que très discrètement, en fonction de la relève et des effectifs disponibles à l'échelle de la province. L'angle « culturel », celui qui tient compte des habitudes, pratiques et traditions professionnelles est escamoté. À l'heure des « cartes à puce » et des dossiers informatisés, on se retrouvera vite en difficulté si les programmes de formation continue ne sont pas rapidement mis à jour et proposés partout.

Mais la bureaucratie ne se limite pas à l'informatique. Elle menace aussi l'accessibilité de la population à des soins adéquats partout où elle impose ses règles pour la répartition théorique des effectifs et ressources. Les nouvelles régies régionales devront procéder avec tact et intelligence pour éviter la bêtise légaliste des règles et normes de procédures qui finissent par priver une partie de la population, de services pourtant essentiels.

Notre société prend de l'âge. Les décideurs qui aujourd'hui jonglent avec le contingentement des ressources et les plans d'effectifs doivent se rappeler, en établissant leurs priorités, que celui qui les soignera demain est au cœur de ces documents bureaucratiques.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

Témoignage

Un bédéiste méconnu

par RÉAL FILION

J'apprenais avec consternation et une profonde stupeur que ces savants fonctionnaires du ministère de la Culture du Québec avaient rejeté du revers de la main une demande de subvention de « soutien financier à l'artiste » demandée par Mario Malouin, un de nos plus talentueux et prolifiques créateurs de bandes dessinées au Québec.

Ce refus du ministère était justifié par la non-recommandation du projet du seul juré dont on avait requis l'expertise, un certain Ghislain Cloutier de Montréal, président de l'ACIBD (Association des créateurs et intervenants de la bande dessinée).

Ce monsieur, étant aussi dessinateur, s'est manifestement fait un chaud plaisir de se voir accorder autant d'importance par le ministère, et, ne voulant pas décevoir, s'est montré d'une telle sévérité et d'une telle « rigueur intellectuelle », qu'il n'a joyeusement pas recommandé les deux projets de BD qu'on lui avait soumis, en s'attardant, non sur le fond de la demande mais sur la forme de leur présentation.

Malouin, depuis plus de 20 ans, sans subvention, ni encouragement financier de quelque instance gouvernementale que ce soit, fait de la bande dessinée! Depuis plus de 20 ans, Mario Malouin fait vivre sa famille, « survivre », devrait-on

dire, en s'acharnant à développer l'art auquel il croit.

Depuis plus de 20 ans, Mario Malouin a su se faire reconnaître comme un grand dessinateur de BD par les plus grands de ses pairs (Moebius, Gottlieb, Tibet, Greg, Craenhals, Rosinski, Mézières, Fred et j'en passe...), ce dont j'ai été témoin comme organisateur de deux festivals BD au Québec. Depuis plus de 20 ans, Mario Malouin a su s'imposer aux seuls vrais juges des artistes, le public qui le lit et qui l'aime.

Mario, malgré toutes ces ACIBD, ces SCABD, ces parasites qui gravitent autour de quelques vrais créateurs et qui en profitent pour se développer une expertise de « monteur de dossier de demandes de subvention », malgré cette reconnaissance systématisée de non-talent qui semblent vouloir privilégier ces petits fonctionnaires qui dilapident l'argent du vrai monde qui, lui, par le succès qu'il te reconnaît, sait que c'est toi l'artiste.

Mario Malouin passera à l'histoire de l'art du Québec et les Québécois continueront à reconnaître son immense talent, n'en déplaise à tous ces Ghislain Cloutier qui, eux, connaîtront le sort de la grenouille qui voulait être comme le boeuf et s'enflait, s'enflait, s'enflait... j'espère être là, avec toi Mario, lorsqu'elle éclatera. Salut l'artiste.

M. Filion est directeur du Festival de la BD de Place Fleur de Lys et de la Symphonie de la BD de Brossard.

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL LAUDET

Des mandarins dans une porte-tambour

Mercredi matin, pendant que les ministres se penchent sur une première ébauche de la stratégie budgétaire de Gilles Loiselle, une soixantaine de sous-ministres adjoints — le cinquième des cadres de la fonction publique fédérale — seront convoqués chez leurs patrons, ces « sous-ministres désignés » de la réorganisation administrative du 25 juin.

Ces hommes dans la quarantaine avancée — très peu de femmes puisqu'il n'y en a déjà que 42 sur les 325 cadres supérieurs du gouvernement du Canada — n'auront que quelques minutes pour empiler leurs dossiers personnels, aquarelles, photos de famille, diplômes encadrés, et autres souvenirs accumulés en vingt ans de carrière. Leur association professionnelle et les députés de l'opposition protesteront en conférence de presse, les photographes des journaux de la capitale seront là pour surprendre les derniers adieux à des employés d'autant plus anxieux qu'ils s'attendent à ce que, leur patron parti, la porte reste ouverte pour eux.

Cela va faire beaucoup de bruit et c'est ce que veut le gouvernement : une soixantaine de têtes de sous-ministres qui tombent d'un coup, rien de mieux pour prouver au peuple qu'on est sérieux avec cette opération de dégraissage de l'administration publique ! Mais en cette longue fin de semaine — c'est congé ce lundi en Ontario — autour des barbecues et dans les chalets de la Gatineau, on se consolait en pensant au... « tambour de Gérard Veilleux ».

Le « tambour », c'est cette porte des grands édifices gouvernementaux que franchissent les cadres de l'administration fédérale lorsqu'ils sont déclarés « redondants », ou qu'on leur offre la fameuse « poignée de main pleine de fric » — le 'golden handshake' —, ou qu'ils attrapent la piqure de l'entrepreneuriat. Sortis un jour avec leurs caisses de carton sous le bras, vous les voyez revenir la semaine suivante,

La chronique de
Michel

VASTEL

par la même porte-tambour, une serviette de cuir toute neuve à la main. Les voilà « consultants », responsables de quelque programme d'évaluation ou de quelque projet spécial.

Le temps d'acheter un 'modem' et de se brancher sur le réseau du ministère et ils sont opérationnels. J'ai même connu un jeune analyste politique qui, de son sous-sol, « entrait » dans l'ordinateur central du Conseil privé, le ministère du premier ministre, où on lui avait appris le 'mot de passe'. Tout cela pour dire que de la soixantaine de cadres qui se retrouveront officiellement « en disponibilité » mercredi midi, une poignée seulement, assez vieux pour cela d'ailleurs, attendront tranquillement leur retraite. Les autres, dans leur grande majorité, ne se donneront même pas la peine d'offrir leurs services au secteur privé : l'État ne saurait se passer de leurs services aussi brutalement.

D'où ces innombrables confidences qui circulaient dans la capitale sur le faux départ du président de Radio-Canada... Gérard Veilleux n'a pas été mis dehors : on lui a rendu la vie impossible, ce qui revient au même ! « Mon travail est balisé par la philosophie du gouvernement, m'a dit Veilleux un jour. Si je sers un gouvernement conservateur, je ne vais tout de même pas recommander des nationalisations à tour de bras ! »

En fait, c'est la privatisation de Radio-Canada qu'on exigeait de Veilleux, comme les conservateurs l'ont fait d'Air Canada et de Petro-Canada, et comme ils voudraient bien le faire de Postes-Canada, en refusant de leur avancer les fonds nécessaires à

leur survie dans une économie de plus en plus ouverte. Veilleux va donc franchir la porte-tambour de cette administration fédérale qu'il a servie pendant trente ans.

On le dit destiné au siège social de Power Corporation, où il retrouvera son ancien patron du Conseil privé, le sénateur Michael Pitfield. Mais Power Corporation, c'est aussi le club ferme d'un éventuel gouvernement libéral. L'actuel organisateur de Jean Chrétien, John Rae, est « prêt » par Power. Veilleux prendra sa place en novembre, le temps que Rae, devenu chef de cabinet du premier ministre, organise le cabinet politique de Chrétien. D'ici un an, Rae retournera au secteur privé et Veilleux ne pourra refuser à son ancien patron le poste de greffier du Conseil privé, mandarin des mandarins.

Et la présidence de Radio-Canada ? Si les conservateurs prolongent l'intérim au-delà des élections, surveillez bien Francis Fox. Il a déjà fait ses valises et s'est plongé dans l'étude des rapports annuels de la société d'État...

Petit commentaire sexiste

Quand Trudeau était premier ministre, les services de sécurité ont dû recruter un champion de ski pour le suivre sur les pentes des Rocheuses ou des Alpes suisses. Avec Chrétien premier ministre, si on en croit les photos officielles du week-end, il faudra recruter un as du ski nautique.

Mais les sorties estivales de Campbell et de Chrétien m'ont fait penser à autre chose : le chef libéral n'hésite pas à employer le bâton de baseball ou à chasser les skis, un vrai sportif quoi ! Notre conservatrice en chef se contente d'embrasser Youppi pour le photographe de Roger D. Landry, ou de regarder les bateaux passer.

Kim Campbell aurait-elle peur de manquer la balle ? De se jeter à l'eau ? Ou encore de se faire photographe en maillot de bain ? En tous cas, Chrétien n'est peut-être plus un 'baby boomer', mais il tient encore la forme !

Votre Opinion

Plus vorace que ça !

Je suis un salarié. À chaque semaine, les messieurs du gouvernement viennent soutirer de plus en plus d'argent sur ma paie. Vous connaissez le terme : c'est l'impôt déduit à la source.

Avant que moi-même j'ai reçu ma maigre pitance, ils se sont servis. Plus à la source que cela, je contracte un prêt et je leur fais une avance.

Maintenant, je vous demande votre avis. Ayant effectué un amendement à ma dernière déclaration d'impôt, je devrais recevoir un cheque en retour d'impôt.

Après quatre semaines d'attente, je téléphone pour savoir si ma demande a été traitée. Écoutez, braves gens, la réponse que l'on me donne : « Il est normal que vous ne receviez aucune autre nouvelle avant les huit autres semaines qui suivront cet appel ! » La réponse vient rapidement et sans gêne aucune.

Ainsi en est-il. Les déductions se prennent à la source. Les remboursements ressemblent à une bouteille... lancée à la mer... qui parviendra à la rive... au gré des vagues...

Jean Carrier
Lévis

Jeunes « scabs »

Par les temps qui courent, des milliers de jeunes Québécois dynamiques, munis d'une bonne formation, se cherchent vainement un emploi.

Pendant ce temps-là, Gérard Larose menace « de faire sauter la chaudière » et les policiers se livrent à un chantage déshonorant quand le gouvernement invite tout le monde à la modération en vue de ne pas grever davantage les finances de l'État.

Cinq milliards \$ de déficit cette année, c'est déjà pas mal comme hypothèque sur l'avenir de la génération montante. Ignorent-ils, ces gens-là, que les jeunes sans travail, diplômés d'université, sont tous des scabs dans l'âme, prêts à en remplacer un bon nombre demain matin et, sans doute, à un moindre coût ?

N'y a-t-il pas là de quoi inciter à la réflexion certains champions du gueleiro syndical ?

Robert Berthiaume
Québec

Garage polluant

Je viens à mon tour vous parler de l'environnement et surtout des puanteurs occasionnées par

un garage de débousselage et de peinture que nous avons à côté de chez nous.

J'inviterais M. le ministre de l'Environnement à venir renifler le poison qui s'échappe, à maintes reprises. J'ai gazonné ma cour et aménagé une petite terrasse pour me reposer et je suis obligée de m'enfermer à certains moments dans la maison. On paie des taxes pour ça et on n'agit pas pour résoudre ce problème qui dure depuis 1966.

À quoi servent un député, un ministre et un conseiller ? Ils sont là pour l'argent et la pension, ils se fichent tous de nous. Ça fait quatre années que je suis malade.

Pourquoi ne pas relocaliser ces industries dans les centres industriels dans l'immédiat parce que la plaisanterie a assez duré.

Chaque palier de gouvernement trouve des millions pour un Colisée et les Jeux 2002. Mais pour des causes comme la nôtre, on ne réagit pas, on a pas d'argent, c'est une vraie farce.

On nous a conseillés d'aller chercher des appuis, mais sans résultat.

Il est grand temps pour la ville

de Québec, qui pêche le retour à la ville saine, de prendre ses responsabilités et voir à l'expropriation de ces saloperies.

Gemma Janvier
Québec

Mauvais exemple

(Lettre à M. Gilles Loiselle, ministre des Finances, Ottawa)

Le 14 juillet vers 13 h 45, la limousine dans laquelle vous prenez place a doublé mon automobile en roulant à plus de 80 km/h dans une zone de 70 km/h sur le boulevard Champlain en direction Est. Votre limousine s'est arrêtée au feu rouge de la côte Gilmour et après un court instant, vous avez doublé les deux véhicules arrêtés devant vous et vous êtes passé sur le feu rouge.

M. le ministre vous n'êtes pas sans savoir qu'actuellement les policiers n'émettent plus de contraventions et que plusieurs en profitent pour transgresser les règlements de la circulation. Le mauvais exemple vient de haut.

M. le ministre vous avez fait preuve de manque de jugement en posant ce geste.

André Simard
Sainte-Foy

Liquidation!



Avec un taux de financement de **5,8%**, garanti pour 48 mois, sur les modèles Sentra DLX, XE, GXE et sur tous les modèles Altima, Maxima et Pathfinder 1993.

Votre ^{très} sympathique concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LE MONDE

Les Douze de la CEE portent à 15 % la marge de fluctuation de leurs monnaies

BRUXELLES (AFP, Reuter) — Après 24 heures exactement de discussions ininterrompues, les ministres des Finances des Douze ont décidé, la nuit dernière, de porter, pour une durée limitée, à 15 % (contre 2,25 %) la marge de fluctuation autorisée pour les monnaies du Système monétaire européen.

Cette marge de 15 % s'applique au-dessus et en-dessous du taux pivot de toutes les monnaies du système monétaire européen (soit donc un total de fluctuation possible de 30 %).

La mesure s'applique « sans délai et à titre provisoire », a souligné un haut fonctionnaire européen en précisant que la livre sterling et la lire italienne demeuraient en dehors du système européen. Pour le mark alle-

mand et le florin néerlandais, la marge reste toutefois fixée à 2,5 %.

Par cette décision obtenue au terme d'après négociations, et alors que s'étaient déjà ouverts certains marchés des changes asiatiques, les ministres ont adopté une attitude de flexibilité face à la spéculation monétaire internationale. Celle-ci avait entraîné la semaine dernière cinq des huit monnaies du système monétaire européen (SME) en des-

sous des cours planchers que les banques centrales sont tenues de défendre selon les prescriptions du SME.

Alors qu'elles devaient intervenir obligatoirement sur les marchés chaque fois que les monnaies menaçaient de s'écarter de 2,25% (à la hausse ou à la baisse) de leurs cours pivots, les banques centrales pourront dès aujourd'hui laisser filer les monnaies jusqu'à une marge de 15 %.

Jean-Claude Juncker, ministre luxembourgeois des Finances, s'est déclaré convaincu que la décision prise à Bruxelles mettrait fin à la spéculation. Si les marges sont portées à 15 %, spéculer n'a plus de sens, a-t-il dit. Seuls les

fondamentaux économiques doivent être pris en considération.

Philippe Maystadt, ministre belge des Finances et président de la réunion, a déclaré que l'élargissement des marges de fluctuation ne signifiait pas un changement fondamental de la politique monétaire de son pays.

Le Chancelier de l'Echiquier britannique, Kenneth Clarke, dont le pays a quitté le SME l'an dernier, a dit pour sa part que la décision prise à Bruxelles permettrait à chaque pays membre de suivre sa propre politique monétaire.

Bien que moins contraignant que l'objectif arrêté il y a 14 ans lors de la création du serpent monétaire européen, et accepté seulement à titre temporaire, cet assouplissement du SME devrait permettre aux Douze de confirmer leur attachement à un système monétaire que certains commentateurs tenaient pour définitivement condamné la semaine dernière.

Une tolérance de marges plus larges que la règle avait déjà été adoptée précédemment pour les monnaies les plus faibles du SME, la peseta espagnole et l'escudo portugais, qui fluctuent dans une marge de 6 %.

Le communiqué officiel des ministres des Finances des Douze déclare que la grille actuelle de parité des monnaies européennes au sein du SME « est pleinement justifiée », au regard de « la situation fondamentale de l'économie des pays qui y participent ».

Eltisine de moins en moins aimé

MOSCOU (Reuter) — La popularité du président Boris Eltsine a fortement chuté, si l'on en croit un sondage d'opinion rendu public hier soir donnant à penser qu'une bonne partie de la population le tient partiellement ou totalement responsable de l'échec de la réforme monétaire russe.

Selon le sondage réalisé auprès de 1000 Russes dans l'ensemble du pays, la cote de popularité du président, qui était de 35 % en juin, est tombée à 24 % après l'annonce surprise du retrait des billets de banque antérieurs à 1993.

Les résultats du sondage ont été diffusés sur la chaîne de télévision de la CEI, suivis d'une interview d'Alexandre Khandrouiev, vice-président de la Banque centrale, qui a laissé entendre que Boris Eltsine avait été informé à l'avance de la réforme monétaire.

« L'autorité politique la plus haute du pays était informée », a déclaré Alexandre Khandrouiev.

La décision de la banque, destinée à rétablir son contrôle sur la masse monétaire russe en mettant

hors circuit les anciens roubles en circulation dans neuf autres ex-Républiques soviétiques, a suscité des perturbations dans les caisses d'épargne et a mécontenté la population.

Bien que la Banque centrale soit indépendante du gouvernement et soit responsable devant le parlement conservateur, les adversaires politiques de Boris Eltsine n'ont pas manqué de rejeter sur lui la responsabilité de ce faux pas.

Le président a publié un décret assouplissant les modalités d'échange des billets, mais il n'a pas, comme l'espéraient ses partisans, condamné et encore moins annulé l'initiative de la banque.

Selon d'autres sondages réalisés par la Fondation d'opinion publique, 62 % des Russes sont

opposés à la réforme monétaire. Un peu plus du quart des personnes interrogées l'imputent à la Banque centrale, 17 % mettent en cause le Parlement et 13 % mettent Boris Eltsine directement en cause.

Le vice-président conservateur, Alexandre Routskoï, obtient en revanche deux points de popularité de plus que le président russe, avec 26 % d'opinion positive.

Les sondages ont été réalisés le 25 juillet, au lendemain de l'annonce de la réforme monétaire et depuis, la popularité de Boris Eltsine pourrait même encore avoir baissé.



L'eau continue de monter

Cette résistante du comté de St. Charles, près de St. Louis, regarde, impuissante, les crues du Missouri menacer sa demeure. Si la digue protégeant St. Louis résiste encore, d'autres ont cédé hier sous la pression des eaux, à l'ouest et au nord, et la météo ne prévoit pas de répit.

**METTES DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL**
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME
1 jour : 30, 31 juillet, 1er, 5, 6, 7, 8 août, autocar, dîner, souper, guide et croisière **120 \$** par personne

CHARLEVOIX 22 août Les meilleures tables: Dîner : Hôtel Tadoussac Souper : Manoir Richelieu Visites : Centre Morin, musée Chénier, Vieille Chapelle, musée géologique 110 \$ par personne	CHÂTEAU-MONTEBELLO (dîner) 15, 22 août Rigaud, sanctuaire N.D. Lourdes, Fort Chambly, maison Louis-Joseph Papineau, souper à Trois-Rivières, autocar, guide, taxes. 110 \$ par personne
--	---

Montreal, Blodôme ou Jardin botanique, Imax, dîner, souper **100 \$**
Les Baïnettes, Charlevoix, dîner, souper **99 \$**

VOYAGES SOLANGE GOULET Permis du Québec
CHARLESBOURG 626-8966 QUÉBEC 681-1456 - 1-800-463-6940 SAINTE-FOY 657-2004

Reprise de perruques *First Lady*^{MD}
15 \$ de rabais

Remettez-nous votre perruque actuelle et obtenez un rabais de 15 \$ à l'achat d'une nouvelle perruque First Lady.

Ord. 125 \$ à 175 \$

L'OFFRE PREND FIN LE 28 AOÛT 1993.

LA CAPITALE 627-5922
PLACE LAURIER 627-5958

la Baie

MAZDA
JE ME SENS BIEN.

Spécial démonstrateurs
13 plus de 13 démonstrateurs à liquider

	PDSF : 15 750 \$ rabais Mazda : 1 500 \$ rabais Rendez-vous : 1 000 \$ + carte Privilège Or : — Spécial 13 250 \$
3-1403 PROTEGE SE transmission automatique, toit ouvrant, aileron arrière et plus	
	PDSF : 21 930 \$ rabais Mazda : 1 500 \$ rabais Rendez-vous : 1 000 \$ + carte Privilège Or : — Spécial 19 430 \$
3-1536 MX6 4 cylindres, transmission manuelle, aileron arrière	

Avant d'acheter ailleurs, venez vous renseigner sur la NOUVELLE CARTE PRIVILEGE OR et profitez d'avantages très intéressants exclusifs à Rendez-Vous Mazda.

Carte Privilège Or
Rendez-Vous
MAZDA QUÉBEC

1615, boul. Henri-Bourassa (angle de la Canadienne)
529-8551

AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure...

LE COIN INFORMATIQUE

6 MOIS sans INTÉRÊT ni PAIEMENT*
(mêmes sur les TAXES)

*DÉPÔT DE 20% DE LA FACTURE TOTALE REQUIS
Sur articles sélectionnés:
Apple

Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

Concessionnaire autorisé
Apple

ENSEMBLE ORDINATEUR
Macintosh LC-II 4/80
MONITEUR
Performa 14" Couleur
IMPRIMANTE
StyleWriter-II
LOGICIELS INCLUS
Claris Work/Art Ease/Clip Art

1669 \$

Clavier en option

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh LC II/Performa/StyleWriter sont des marques de commerce de Apple Computer, Inc.

UN SUPERMAGASIN OFFRANT TOUTE LA GAMME DE NOS PRODUITS
Centre Commercial Place Lebourgneuf
5500 boul. Des Gradins, Québec
(418) 628-5500

PLUS DE 75 POINTS DE VENTE A TRAVERS LE QUÉBEC
Les Boutiques de Québec et de la région!

- Galerias de la Capitale
- Galerias Chagnon
- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Place du Royaume - Chicoutimi
- Centre Commercial Rivière-du-Loup
- Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place - Rimouski

POUR TROUVER UNE GAMME PARTIELLE DE NOS PRODUITS DANS NOS BOUTIQUES, UNE MAÎTRE-GARDERIE ET UN CLUB VIDEO, DANS NOTRE SUPERMAGASIN SEULEMENT.